

Partir au pair

1) QUEL EST LE PRINCIPE ?

Vous partez dans une famille qui vous loge, vous nourrit et vous blanchit, en échange de quoi vous prenez en charge la garde des enfants et éventuellement quelques tâches ménagères. Vous bénéficiez également d'argent de poche versé par la famille. En parallèle, des cours de langue vous sont dispensés et vous profitez de votre temps libre, plus ou moins important en fonction de l'âge et du nombre d'enfant dont vous devez vous occuper, pour découvrir votre pays d'accueil.

La famille qui accueille s'engage à :

- Nourrir et loger en chambre individuelle la personne au pair.
- Lui donner un jour minimum de congé par semaine.
- Lui trouver des cours de langue (les prendre en charge financièrement).
- Lui donner de l'argent de poche par semaine.

La personne au pair s'engage à :

- S'occuper des enfants et de certaines tâches ménagères (de 20 à 30h max/semaine).
- Respecter le rythme de vie de la famille.
- Payer son transport aller/retour.

2) TROUVER UNE FAMILLE D'ACCUEIL

Le choix de la famille d'accueil est très important. Vous allez vivre avec eux, partagez leur quotidien et devoir vous adapter à leur mode de vie pendant un certain temps, alors assurez-vous que le courant passe bien entre vous. N'hésitez pas à leur poser toutes les questions qui vous passent par la tête, essayez d'avoir au moins un entretien téléphonique avec eux, ou mieux une vidéoconférence (type Skype).

- Pensez à la localisation, ville ou campagne ?
- Renseignez-vous sur la façon dont vous serez logé, chambre ou autre ?
- Evoquez aussi la question de la rémunération ; Celle-ci est très variable, elle peut aller de 250 à 450 € par mois, sachant que le temps de travail est d'environ 30 heures hebdomadaires plus d'éventuelles gardes en soirées (en réalité, cela dépend vraiment des familles, d'où l'utilité de bien vous renseigner).

Si vraiment le courant ne passe pas avec la famille et que vous ne souhaitez pas rester avec eux, vous pouvez toujours [chercher une autre famille](#) une fois sur place (soit en contactant l'agence qui vous a placé, soit en cherchant sur les sites internet « au pair »).



3) SE PRÉPARER À PARTIR

En général, en Europe :

- Avoir entre 18 et 30 ans.
- Avoir de l'**expérience avec les enfants** (le BAFA est un plus).
- Avoir un niveau **minimum en langue**.

Pour le Canada :

Le travail au pair n'est pas prévu par la législation, les jeunes partent comme « stagiaire aide familial résident » et doivent donc disposer des qualifications adéquates et répondre aux conditions suivantes :

- Avoir 18 ans au moins et un niveau baccalauréat
- Avoir suivi pendant 6 mois minimum une formation dans le domaine pour lequel on sera appelé à travailler. Cette formation doit avoir été dispensée par un organisme reconnu. A défaut de diplôme, une attestation de fin de formation est nécessaire.
- Avoir une bonne connaissance (parlé et écrit) de l'anglais,
- Etre non-fumeur de préférence.

Il vous faudra également **prévoir un budget** pour :

- Frais de visa (environ 75 €)
- Frais d'un examen médical (100 € environ),
- Frais de dossier

Pour les Etats-Unis :

Aucun accord officiel ne règle les séjours au pair. Toutefois des organismes spécifiques ont été désignés par les services officiels américains comme responsables du placement au pair aux USA sur la base d'échanges réciproques. Le séjour au pair aux États-Unis est interdit avec un visa touristique ou un visa étudiant. Il faut obtenir **le visa J-1**, grâce au formulaire IAP 66 (ou souvent via un organisme « sponsor »).

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être une fille (il y a cependant quelques possibilités pour les garçons),
- être âgée de 18 à 26 ans
- s'engager pour 12 mois
- posséder le permis de conduire
- avoir le niveau baccalauréat
- avoir un bon niveau d'anglais
- avoir de bonnes références concernant les enfants
- avoir un extrait de casier judiciaire vierge.

Pour l'Australie :

Le « Au-pair » n'existe légalement pas en Australie. Si vous souhaitez partir au pair, il vous faut partir par le biais du **Programme Vacances Travail** (ou Working Holiday Visa).



4) POUR EN SAVOIR PLUS...

Fiches pratiques :

Fiche « Au Pair » éditée par le CRIJ Midi-Pyrénées : www.crij.org/fiche?fiche_id=8.23

Dossier « Au Pair » éditée par le CIDJ : www.cidj.com/dossier/partir-au-pair-a-l-etranger

Site gratuit d'échanges entre familles et au pair :

- www.aupair-world.net
- www.abc-families.com
- <http://www.kangarooaupair.com/fr> (Spécifique pour le Royaume-Uni)
- <http://www.totalnannies.com> (suivi assuré pendant le placement par un coordinateur)

Témoignages d'au pair :

- <http://www.studyrama.com/international/fille-au-paire/partir-au-pair-aux-etats-unis-temoignage-d-ornella-nardiello-26-ans.html>

Le rôle de Parcours le Monde

- Accompagner et conseiller dans la recherche d'une famille, les démarches administratives et l'élaboration d'un budget.
- Proposer une préparation linguistique et interculturelle.
- Rester en contact lors de la mobilité.
- Aider à valoriser l'expérience de mobilité au retour.

Si besoin, contactez-nous au 07 68 28 08 72

